

**Site Natura 2000 « Saint-Beauzire »
FR 8301083**



***Bilan annuel d'activité
Année 2013***



**SMAT du Haut-Allier
42, avenue Victor Hugo
BP 64**

43 300 Langeac

Tél : 04-71-77-28-30
Fax : 04-71-77-19-14
E-mail : accueil@haut-allier.com



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
AUVERGNE

Sommaire

SOMMAIRE	2
I. PREAMBULE	3
II. ANIMATION DU SITE	4
1. GESTION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D’INTERET COMMUNAUTAIRE	4
➤ <i>Charte Natura 2000</i>	4
2. EVALUATIONS D’INCIDENCES – VEILLE ECOLOGIQUE	5
3. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	6
➤ <i>Recherche de gîtes arboricoles à chiroptères d’intérêt communautaire</i>	6
4. INFORMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION	8
➤ <i>Site Internet de la Communauté de communes du brivadois</i>	8
➤ <i>Mise à jour du site Internet</i>	8
5. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES	9
➤ <i>Suivi de démarches en lien avec le site</i>	9
6. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET DE LA GOUVERNANCE DU SITE	10
➤ <i>Gestion administrative et financière</i>	10
➤ <i>Organisation de la gouvernance</i>	10
III. SYNTHESE DE L’ANIMATION 2013 SUR LE SITE “SAINT-BEAUZIRE”	11
1. BILAN DU TEMPS D’ANIMATION SUR LE SITE	11
2. SYNTHESE FINANCIERE	12

I. Préambule

Le site « Saint-Beauzire » a été désigné en mars 1999 au titre de la directive « Habitats-Faune-Flore » de 1992. Son Document d'objectifs a été élaboré en 2009 et 2010 par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier, et validé en Comité de pilotage le 2 juillet 2010. Le site, d'une surface totale de 17 hectares, abrite notamment des prairies humides, habitats d'un lépidoptère d'intérêt communautaire : le Cuivré des Marais. Ce papillon se situe ici en limite septentrionale de son aire de répartition, ce qui donne une responsabilité particulière au site pour cette espèce. Des chiroptères ont également été contactés sur le site, en particulier le Grand/petit Murin et la Barbastelle dont la présence ne semble qu'estivale.

Le 2 juillet 2010, le collège des élus du Comité de pilotage a désigné le SMAT du Haut-Allier comme structure porteuse du site, et élu M. Jean-Noël LHERITIER, Conseiller Général du canton de Brioude-nord, Président du Comité de pilotage pour la première période de trois années d'animation.

Le SMAT du Haut-Allier assure l'animation de ce site depuis 2011, première année d'animation. Ses missions se répartissent ainsi :

- Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire
- Suivi des évaluations d'incidences et veille écologique
- Suivis scientifiques et techniques
- Information, communication et sensibilisation
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

Le présent rapport d'activités couvre l'animation du site sur la période 01/01/2013 – 31/12/2013.

Cette année, 19,5 jours d'animateurs ont été consacrés à l'animation du site « Saint-Beauzire ».

II. Animation du site

1. Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

Aucune mesure agricole n'a été contractualisée sur le site. En revanche, la Charte Natura 2000 a été engagée sur plus de la moitié du site.

➤ **Charte Natura 2000**

La Charte Natura 2000 a été élaborée dans le cadre du Document d'objectifs du site. Elle comporte 7 types d'engagements sur les milieux ou les activités humaines.

L'animateur Natura 2000 a pris contact avec le deuxième propriétaire sur le site, et l'a rencontré le 22 octobre à Saint-Beauzire. Ce fut l'occasion de présenter les principes et engagements de la Charte Natura 2000 de ce site, ainsi que les modalités et procédures d'adhésion. Le propriétaire a souhaité prendre le temps de la réflexion avant de s'engager dans cette démarche.

A ce jour, le propriétaire n'a pas fait connaître son intention de contractualiser sur ses parcelles.

Par ailleurs, l'animateur a tenté de prendre contact avec l'autre propriétaire du site, dans le but d'évoquer la gestion de l'étang situé sous le château. Il n'a pas été possible de rencontrer ce propriétaire durant l'année 2013.

2. Evaluations d'incidences – veille écologique

Les évaluations d'incidences font partie de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 sur un aspect plus réglementaire. Elles consistent à évaluer l'impact de travaux, d'aménagements, de manifestations ou de programmes sur les habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire d'un site, afin de les éviter, de les minimiser ou de les compenser (mesures « compensatoires »).

Durant l'année 2013, aucun projet soumis à évaluation d'incidences concernant le site de Saint-Beauzire n'a été porté à la connaissance du SMAT du Haut-Allier.

En dehors du suivi de projets à proprement parler, le SMAT du Haut-Allier a participé à l'élaboration de la deuxième liste locale de projets soumis aux évaluations d'incidences, validée en fin d'année 2013.

3. Suivis scientifiques et techniques

➤ **Recherche de gîtes arboricoles à chiroptères d'intérêt communautaire**

Objectif : Inventorier les arbres présentant des cavités favorables à la reproduction des chiroptères afin de proposer une gestion adaptée de ces arbres.

Le site de Saint-Beauzire abrite trois espèces de chiroptères d'intérêt communautaire, à savoir le Grand/Petit Murin et la Barbastelle. Ces espèces affectionnent particulièrement les milieux boisés comme ceux présents autour du château de Lespinasse (avec présence d'arbres relativement anciens). On note également la présence d'un alignement de vieux châtaigniers présentant des cavités et signes de sénescence le long du chemin menant à la partie boisée.

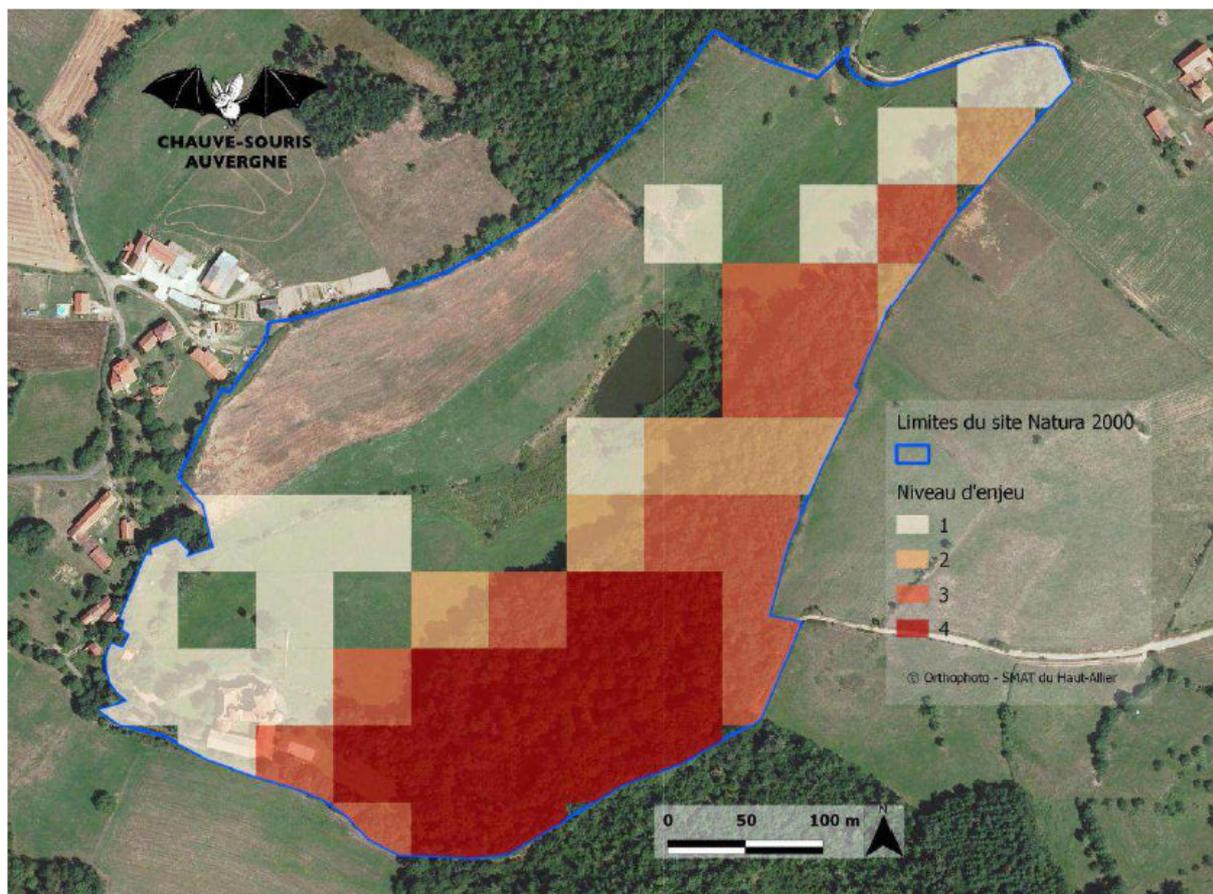
Le suivi mené en 2013 par Chauve-souris Auvergne visait à repérer dans ces boisements et alignements d'arbres la présence de gîtes potentiels de reproduction pour en définir une gestion. Le chargé de mission de Chauve-souris Auvergne a parcouru les boisements en trois fois, à l'aide d'un endoscope pour observer l'intérieur des cavités ou fissures présentes sur les arbres.

Malgré ces trois passages à des périodes différentes, aucun gîte « habité » n'a été observé sur le site. En revanche, de nombreux arbres à gîtes potentiels ont été repérés. Les enjeux de potentialité d'accueil de chiroptères, notés de 1 (nul) à 4 (fort), ont été cartographiés par carrés de 50m de côté, sur la partie boisée du site. Il ressort que la partie la plus au sud de ce boisement est la plus intéressante.

Plusieurs préconisations de gestion et pistes d'actions sont proposées par Chauve-souris Auvergne :

- Le vieillissement des peuplements forestiers : sans compromettre l'entretien de ces boisements, il serait intéressant de laisser se développer et vieillir les arbres potentiellement intéressants pour l'accueil de chiroptères en transit ou reproduction. La présence de bois mort au sol participe à la variabilité de la nourriture des chiroptères, elle est donc favorable à ces espèces.
- La connectivité des boisements : cela dépasse largement les limites du site Natura 2000, mais il est important de maintenir des corridors écologiques comme les haies qui permettent aux chiroptères de se déplacer et de diversifier leurs zones de chasse.
- Des compléments d'inventaire pourraient être menés, avec des méthodologies différentes. Par exemple, la télémétrie, méthode plus coûteuse, permettrait de suivre les déplacements des chiroptères et de découvrir des gîtes. L'utilisation d'une caméra à infrarouges permettrait de détecter à distance la présence de chiroptères dans des cavités ou des fissures.
- La pose de nichoirs pourrait être envisagée. Cependant, cette action nécessite une maintenance annuelle avec trois passages : l'un pour boucher les nichoirs à l'automne, l'autre pour les déboucher au printemps, et un autre en été pour contrôler la présence ou non de chiroptères à l'intérieur.

Donc bien qu'aucun gîte « habité » n'ait été découvert, plusieurs actions favorables à la présence des chiroptères peuvent être mises en œuvre sur le site de Saint-Beauzire.



Cartographie des niveaux d'enjeux des boisements pour les chiroptères, par carrés de 50m de côté
Source : Chauve-souris Auvergne

4. Information, communication et sensibilisation

➤ Site Internet de la Communauté de communes du brivadois

Dans le cadre de la mise en ligne de son nouveau site Internet, la Communauté de communes du brivadois a sollicité le SMAT du Haut-Allier pour rédiger des textes descriptifs des sites Natura 2000 présents sur son territoire. Des illustrations ont également été fournies à la Communauté de communes pour agrémenter la page consacrée à chaque site (voir illustration ci-dessous).

Vous êtes ici : Préserver > Natura 2000 > Saint-Beauzire >

A+ A- Imprimer Envoyer à un ami J'aime 0 Tweet 0 +1 0

Saint-Beauzire

LE CUIVRÉ DES MARAIS

Le site Natura 2000 de Saint-Beauzire est localisé au niveau du château de Lespinasse, sur une surface de 17 hectares. Ce site de taille modeste renferme néanmoins une biodiversité intéressante. Il a été désigné pour la présence du Cuivré des marais, un petit papillon de couleur orangée vive lié aux zones humides. Sa présence est conditionnée par celle de l'oseille sauvage (ou Rumex), dont les feuilles lui assurent une importante ressource alimentaire durant le développement de sa chenille, mais aussi un abri durant la période hivernale. La petite prairie humide située au fond du vallon constitue le cœur de l'habitat de cette espèce en régression au niveau européen. On peut observer les adultes majoritairement durant deux périodes : la première génération entre la mi-mai et la fin du mois de juin, puis la deuxième de la fin du mois de juillet à la fin du mois d'août.

Le site de Saint-Beauzire abrite également plusieurs espèces de chauves-souris, à l'image du Grand Murin ou de la Barbastelle, qui apprécient particulièrement les milieux boisés pour chasser les insectes. La présence du petit bois à proximité du château, qui comprend de vieux arbres à cavités ainsi qu'une allée de vieux châtaigniers centenaires, assure un habitat et un terrain de chasse essentiel pour les chauves-souris du site.

Afin de préserver la biodiversité sur le site, des outils contractuels peuvent être mis en œuvre dans le cadre de la démarche Natura 2000. C'est le cas sur le site de Saint-Beauzire, où la Charte Natura 2000 a été engagée par un propriétaire sur la majeure partie du site. Cette charte engage le propriétaire et/ou le gestionnaire pour une durée de 5 ans, à maintenir le milieu en bon état sans surcoût, en contrepartie d'une exonération fiscale.

Pour plus d'informations : <http://haut-allier.n2000.fr>

CARTE INTERACTIVE

Beauvent

PRATIQUE

- > Marchés publics
- > Journal intercommunal
- > Délibérations
- > Liens utiles
- > RAM, crèches, CLSH, centres de loisirs, accueil ados...
- > Ecole de Musique
- > Ludothèques
- > Halle des sports
- > Abattoir
- > Aire d'accueil des gens du voyage
- > Fourrière animale

Adresse du site de la communauté de communes du brivadois : <http://www.cc-brivadois.fr/>

➤ Mise à jour du site Internet

Le site Internet des sites Natura 2000 portés par le SMAT du Haut-Allier, qui comprend une page dédiée au site de « Saint-Beauzire », a été mis à jour (Documents en téléchargement, carte du site, etc ...)

Rappel : adresse du site internet : <http://haut-allier.n2000.fr/natura-2000-dans-le-haut-allier>

5. Veille à la cohérence des politiques publiques

➤ **Suivi de démarches en lien avec le site**

Le SMAT du Haut-Allier, en tant que structure animatrice du site, a suivi les projets en cours en interne, ainsi que la cohérence globale de l'animation des sites Natura 2000 aux niveaux départemental et régional. Ainsi, l'animateur Natura 2000 a participé aux réunions suivantes :

- Réunions d'équipe au sein de la structure et participation à la gouvernance (Comité syndical du SMAT)
- Réunion des structures animatrices Natura 2000 en Haute-Loire
- Suivi de l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)

6. Gestion administrative, financière et de la gouvernance du site

➤ Gestion administrative et financière

- Rapport d'activité et bilan financier

Le SMAT a rédigé un rapport d'activité pour présenter les actions accomplies en 2013. Ce document dresse le bilan annuel de la gestion administrative de la mise en œuvre du programme d'actions sur le site ainsi que le bilan financier détaillé.

- Programme d'action prévisionnel 2014

A partir du programme d'actions prévisionnel du DOCOB, ainsi que du bilan des actions précédentes, le SMAT a élaboré un programme prévisionnel pour l'année 2014.

- Demande de financements

La cellule environnement du SMAT a élaboré une demande de financement pour la mise en œuvre des actions prévues dans le DOCOB en 2014, sur la base du programme prévisionnel dressé précédemment. Cette demande a été transmise à la DREAL Auvergne, service instructeur des dossiers de financement Natura 2000.

- Mise à jour de la base de données SUDOCO

La mise à jour de la base de données SUDOCO fait désormais partie des missions de la structure animatrice. La base de données a été mise à jour à l'automne 2013, elle se poursuivra tout au long de l'animation du site.

➤ Organisation de la gouvernance

Le Comité de pilotage (CoPil) est la structure chargée de garantir la mise en œuvre du Document d'objectifs du site. Il désigne la structure porteuse du site et élit le Président au sein du collège des collectivités locales et de leurs groupements.

La structure animatrice doit régulièrement informer le CoPil de l'état d'avancement des actions indiquées dans le Document d'objectifs, et préparer l'animation des années suivantes.

Depuis 2010, Jean-Noël LHERITIER, conseiller général du canton de Brioude-nord, est Président du Comité de pilotage, et la convention de transfert entre le SMAT et l'Etat arrivait à son terme en juillet 2013. L'élection de la structure porteuse et du Président de Comité de pilotage ont donc eu lieu en 2013, lors d'une réunion du collège des collectivités territoriales et de leurs groupements. Cette réunion a eu lieu le 19 juin 2013 à la mairie de Loranges. Le SMAT du Haut-Allier a été réélu structure porteuse du site, et M. LHERITIER a été réélu Président du Comité de pilotage.

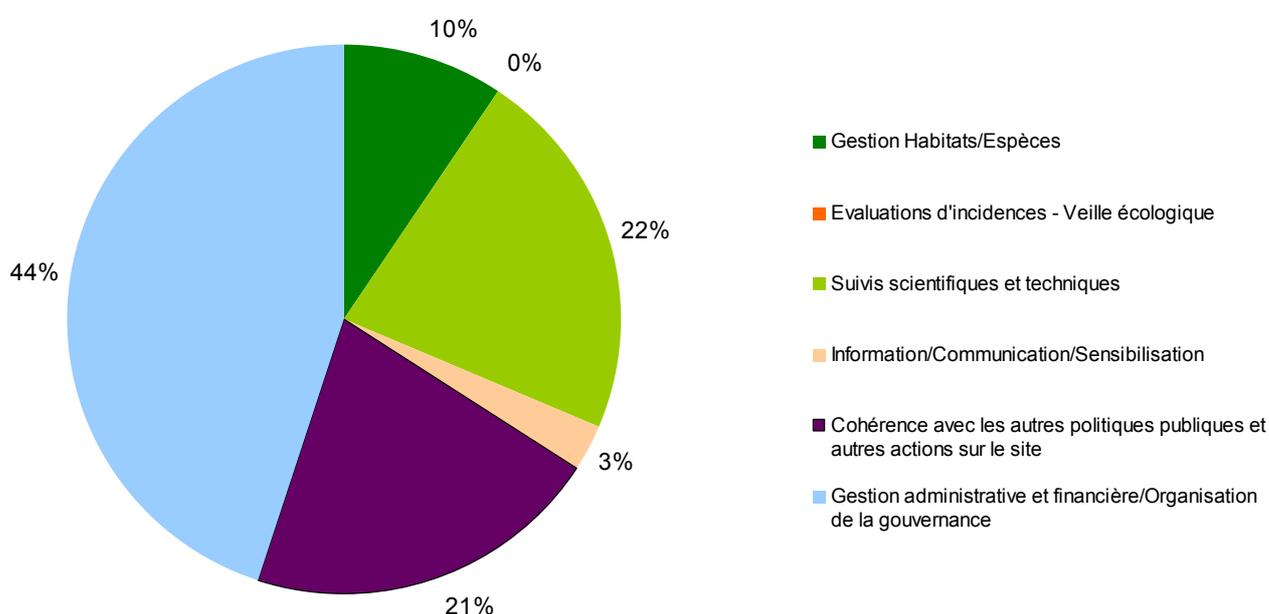
Cette réunion a également été l'occasion de présenter aux élus le programme d'actions de l'année 2013, et de discuter des modalités de la gestion des sites Natura 2000.

III. Synthèse de l'animation 2013 sur le site "Saint-Beauzire"

1. Bilan du temps d'animation sur le site

Le graphique suivant illustre la part du temps d'animation consacré à chaque partie de l'animation globale, selon le classement précédent :

**Répartition du temps d'animation sur le site "Saint-Beauzire"
Année 2013**



Une part importante est accordée à la gestion administrative du site. Toutefois, les chiffres sont à relativiser : ce fait peut être mis en lien avec le relatif faible nombre de jours, et l'incompressibilité du temps consacré à la gestion administrative.

La part du temps consacrée aux évaluations d'incidences n'apparaît pas, étant donné qu'aucun projet particulier n'a été suivi cette année. Concernant la gestion des habitats et espèces et la communication, les faibles parts accordées cette année pourraient être améliorées en 2014 (discussions avec les propriétaires et outils de communication à mettre en œuvre).

2. Synthèse financière

Le tableau suivant résume les dépenses et les recettes engagées pour l'année 2013 sur le site "Saint-Beauzire" :

Nom de l'action	Prestataire	Coût TTC	Financement Etat demandé	Financement FEADER demandé
Animation du Docob	SMAT du Haut-Allier	5 137,12 €	Demande de paiement en cours	Demande de paiement en cours
Recherche des gîtes arboricoles de chiroptères d'intérêt communautaire	Chauve-souris Auvergne	2 000, 00 €		
Frais d'annonces et insertions	BOAMP	21,53 €		
TOTAL		7 158,65 €	4 036,83 €	3 121,82 €

A Langeac, le 26 Février 2014

Le Président du SMAT du Haut-Allier

Guy Vissac

